

ANNEXE

Evolution du coût des travaux entre le programme et l'APD

Le montant des travaux en phase programme s'élevait à 766 080,62 €HT, valeur octobre 2021.

Le coût prévisionnel des travaux annoncé par le maître d'œuvre à l'issue de la phase APS, intégrant les travaux supplémentaires, s'élevait à 1 095 580,62 €HT, valeur octobre 2021.

Cette augmentation de 329 500,00 €HT (soit 43,0% d'augmentation) s'expliquait par :

- Intégration de travaux supplémentaires non prévus au programme
 - o Ajout d'une salle banalisée dans l'extension (135 000 €HT)
 - o Agrandissement du local laverie, mise en place d'une ventilation de compensation et d'un lave-batterie (70 000 €HT)
 - o Remplacement de l'escalier de secours des combles en mauvais état (46 000 € HT)
- Travaux sur la base programme en augmentation de 78 500 €HT

Le coût prévisionnel estimatif des travaux annoncés par le maître d'œuvre à l'issue de la phase APD était initialement de 1 264 006,14 €HT, valeur octobre 2021, réajusté à 1 228 861,81 €HT suite aux observations émises par le maître d'ouvrage.

L'augmentation des coûts entre l'APS et l'APD était justifiée comme suit :

- Le dévoiement de la voirie pompier nécessite la réalisation d'un soutènement partiel au droit du bassin pédagogique afin d'assurer sa stabilité (63 000 €HT)
- Mise en place de sécurités collectives en toiture pour l'entretien par le collègue (13 500 €HT)
- Désamiantage partiel du revêtement de sol du réfectoire et son remplacement par un revêtement de sol PVC (8 000 €HT)
- Réparation d'un auvent dégradé (4 100 €HT)
- Une ré-estimation à la hausse d'un grand nombre de lots, en particulier les lots Chauffage-Ventilation et Sanitaire suite aux études approfondies (44 500 €HT)

Compte-tenu de ce qui précède le montant des travaux à l'issue de la phase APD s'établirait à 1 228 680,62 € HT, valeur octobre 2021, soit une hausse +60%.

Considérant que la réfection de la laverie prévue initialement nécessiterait, après étude approfondie lors des phases APS et APD, une extension supplémentaire des locaux, non prévue au programme, il est proposé de reporter cette intervention (-171 400 €HT).

Le montant de l'APD s'établit ainsi à 1 057 280,62 €HT, valeur octobre 2021, soit une hausse de 38%.